



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Annecy, le 30 mai 2006

Bureau du Contrôle de Légalité

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Affaire suivie par Mlle ROUX

Réf : YR

Tel : 04 50 33 60.48

Fax du service : 04 50 33 64 75

Mel : yvette.roux@haute-savoie.pref.gouv.fr

à

Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Savoie
Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique
Territoriale de la Haute-Savoie

Monsieur le Maire d'ANNECY
Monsieur le Maire d'ANNEMASSE
Monsieur le Maire de THONON-LES-BAINS

En communication à :

MM Les Sous-Préfets d'arrondissement

CIRCULAIRE N°2006-29

OBJET : Recensement des concours et examens organisés en 2005 par les centres de gestion et les collectivités non affiliées.

REF : Circulaire n°2005-30 du 4 mai 2005 relative au recensement des concours et examens organisés en 2004 par les Centres de gestion et les collectivités non affiliées.

P.J. : 12

RÉSUMÉ : La présente circulaire a pour objet de recenser les concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale, organisés par les centres de gestion et les collectivités non affiliées en 2005, afin notamment de calculer la répartition des ressources à transférer du Centre national de la fonction publique territoriale vers les centres de gestion.

En application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée notamment par la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994, les centres de gestion et les collectivités non affiliées sont compétents pour organiser certains concours et examens professionnels pour l'accès aux cadres d'emplois et aux grades de la fonction publique territoriale.

Il s'agit de l'ensemble des concours et examens de catégorie C et de certains concours et examens de catégories A et B concernant, d'une part les quinze cadres d'emplois de la filière administrative et de la filière médico-sociale qui ont été transférés du Centre national de la fonction publique territoriale soit aux seuls centres de gestion, soit aux centres de gestion et collectivités non affiliées, et d'autre part, le cadre d'emplois des animateurs territoriaux qui relève de la compétence des centres de gestion

Outre l'intérêt de pouvoir disposer à l'échelon national, d'une connaissance de l'ensemble des concours et examens professionnels territoriaux organisés par les centres de gestion et les collectivités non affiliées, ce recensement permet d'opérer chaque année la répartition, entre centres de gestion, des ressources à transférer du Centre national de la fonction publique territoriale aux centres de gestion en application de l'article 62 de la loi du 27 décembre 1994 précitée.

En effet, le montant global des ressources transférées est réparti entre les centres de gestion qui ont organisé les concours et examens ayant fait l'objet du transfert, en fonction du nombre de candidats inscrits à chacun de ces concours et examens

Par ailleurs, il convient de pouvoir continuer à évaluer l'impact des dispositifs de résorption de l'emploi précaire introduits par la loi du 3 janvier 2001.

A cet effet, il est nécessaire de recenser auprès du centre de gestion ou des collectivités non affiliées, les concours réservés qui auraient été organisés en 2005

En cas de convention entre centres de gestion ou entre centres de gestion et collectivités non affiliées, **seul le centre de gestion organisateur** devra répondre à la demande de renseignements en indiquant, par ailleurs, toutes les parties prenantes à la convention (autres centres de gestion, collectivités non affiliées).

Comme pour les années précédentes, les concours et examens recensés sont ceux pour lesquels **le début des épreuves d'admission pour les concours et le début des épreuves pour les examens professionnels sont intervenus en 2005**.

Ainsi, un concours ou examen professionnel dont l'arrêté d'ouverture a été publié fin 2004 mais dont les épreuves d'admission ont débuté en 2005, sera pris en compte dans le recensement. En revanche, un concours ou examen professionnel dont l'arrêté d'ouverture est intervenu en 2005 avec des épreuves d'admission débutant en 2006, ne figurera pas dans le recensement au titre de l'année 2005.

Les tableaux joints en annexe précisent la nature des informations que je vous demande de bien vouloir me faire parvenir.

J'appelle votre attention sur le fait que les tableaux ont été actualisés afin de tenir compte de la création du cadre d'emplois de cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques et des modifications statutaires intervenues s'agissant de ceux de puéricultrices cadres de santé, et de puéricultrices, ainsi que du transfert, à compter du 1^{er} janvier 2004, de l'organisation des concours de recrutement de technicien supérieur du Centre national de la fonction publique territoriale vers les centres de gestion

Je tiens à souligner l'importance de ce recensement, compte tenu notamment de ses incidences financières pour les centres de gestion, et la nécessité d'y répondre dans les meilleurs délais, de manière à ce que l'arrêté de transfert puisse intervenir le plus rapidement possible, dans l'intérêt de ces autorités organisatrices de concours.

Je vous demande instamment de ne pas modifier les tableaux que vous devez renseigner. Les tableaux non conformes à ceux qui vous sont fournis vous seront retournés afin que vous les mettiez en conformité. Ce retard sera préjudiciable au délai de publication de l'arrêté portant transfert de ressources du CNFPT aux centres de gestion.

Par ailleurs, tous les tableaux devront être renseignés et comporter, le cas échéant, la mention « NEANT »

Afin d'améliorer les délais de mise en œuvre de ce dispositif, les tableaux joints vous seront, parallèlement à cet envoi, transmis par messagerie sous format Excel 5.

Je vous remercie de bien vouloir les renseigner et de me les retourner avant le **10 juin 2006** par le biais de la messagerie de la Préfecture de la Haute-Savoie à l'adresse suivante : yvette.roux@haute-savoie.pref.gouv.fr

LE PREFET,
Pour le Préfet,
~~LE SECRETAIRE GÉNÉRAL~~
~~_____~~
Dominique FÉFLOT

PREFECTURE DE

EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES EN 2005 PAR LES CENTRES DE GESTION

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre d'examens professionnels organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2005

CENTRE DE GESTION :

EXAMENS PROFESSIONNELS DE CATEGORIE C

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE D'EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS	TOTAL
Agents de police municipale (intégration)						
Agent technique qualifié						
Conducteur spécialisé du 1er niveau						
Conducteur spécialisé du 2ème niveau						
Chef de garage						
Gardiens d'immeubles						
Adjoints administratifs						
Agents de maîtrise						

PREFECTURE DE

EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES EN 2005 PAR LES CENTRES DE GESTION

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre d'examens professionnels organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2005

CENTRE DE GESTION :

EXAMENS PROFESSIONNELS DE CATEGORIES A ET B

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE D'EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS	TOTAL
Puéricultrices cadres supérieures de santé						
Rédacteurs chefs						
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens de classe exceptionnelle						
Infirmiers hors-classe						
Rééducateurs hors-classe						
Assistants médico-techniques hors-classe						
Educateurs chef de jeunes enfants						
Animateurs chef						
Techniciens supérieurs						
Techniciens supérieurs chefs						

PREFECTURE DE

CONCOURS RESERVES ORGANISES EN 2005 PAR LES CENTRES DE GESTION

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre de concours réservés organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2005

CENTRE DE GESTION :

CONCOURS RESERVES DE CATEGORIES A ET B

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE DE CONCOURS RESERVES ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS	TOTAL
Secrétaires de mairie						
Rédacteurs, spécialités "secteur sanitaire et social"						
Médecins						
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens						
Psychologues						
Sages-femmes						
Puéricultrices						
Infirmiers						
Rééducateurs						
Assistants médico-techniques						
Educateurs de jeunes enfants						
Moniteurs - Educateurs						
Animateurs						
Techniciens supérieurs						

PREFECTURE DE

CONCOURS RESERVES ORGANISES EN 2005 PAR LES CENTRES DE GESTION

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre de concours réservés organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2005

CENTRE DE GESTION :

CONCOURS RESERVES DE CATEGORIE C

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE DE CONCOURS RESERVES ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS	TOTAL
Adjoints administratifs						
Agents qualifiés du patrimoine						
Opérateurs des activités physiques et sportives						
Auxiliaires de soins						
Auxiliaires de puériculture						
Agents spécialisés des écoles maternelles						
Agents sociaux qualifiés						
Agents de maîtrise						
Agents techniques						
Agents techniques qualifiés						
Adjoints d'animation						

PREFECTURE DE

EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES EN 2005 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre d'examens professionnels organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2005

COLLECTIVITE :

EXAMENS PROFESSIONNELS DE CATEGORIE C

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE D'EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS	TOTAL
Agents de police municipale (intégration)						
Agents techniques qualifiés						
Conducteur spécialisé de 1er niveau						
Conducteur spécialisé de 2ème niveau						
Chef de garage						
Gardiens d'immeuble						
Agents de maitrise						
Adjoints administratifs						

PREFECTURE DE

EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES EN 2005 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre d'examens professionnels organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2005

COLLECTIVITE :

EXAMENS PROFESSIONNELS DE CATEGORIES A ET B

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE D'EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS	TOTAL
Puéricultrices cadres supérieures de santé						
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens de classe exceptionnelle						
Infirmiers hors-classe						
Rééducateurs hors-classe						
Assistants médico-techniques hors-classe						
Educateurs chef de jeunes enfants						

PREFECTURE DE

CONCOURS RESERVES ORGANISES EN 2005 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre de concours réservés organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2005

COLLECTIVITE :

CONCOURS RESERVES DE CATEGORIES A ET B

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE DE CONCOURS RESERVES ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS	TOTAL
Médecins						
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens						
Psychologues						
Sages-femmes						
Puéricultrices						
Infirmiers						
Rééducateurs						
Assistants médico-techniques						
Educateurs de jeunes enfants						
Moniteurs - Educateurs						

PREFECTURE DE

CONCOURS RESERVES ORGANISES EN 2005 PAR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES

OBSERVATIONS : Dans la rubrique "**nombre de concours réservés organisés**", seuls doivent être comptabilisés les concours dont la ou les date(s) du début des épreuves d'admission sont intervenues en 2005

COLLECTIVITE :

CONCOURS RESERVES DE CATEGORIE C

CADRES D'EMPLOIS	DATE DU DEBUT DES EPREUVES	NOMBRE DE CONCOURS RESERVES ORGANISES	POSTES	INSCRITS	LAUREATS	TOTAL
Adjoints administratifs						
Agents qualifiés du patrimoine						
Opérateurs des activités physiques et sportives						
Auxiliaires de soins						
Auxiliaires de puériculture						
Agents spécialisés des écoles maternelles						
Agents sociaux qualifiés						
Agents de maîtrise						
Agents techniques						
Agents techniques qualifiés						
Adjoints d'animation						